

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/07/2025 - 8527 - 1999 B 01188 - 424 379 352 - FONDIMMO

8527

FONDIMMO
Société à responsabilité limitée
au capital de 600 000 euros
Siège social : 273 Avenue des Caroubiers
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
424 379 352 RCS NICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 893 802.52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	893 802.52 euros
A la réserve légale	54 998.09 euros
Qui s'élève ainsi à	60 000.00 euros
Le delta	838 804.43 euros

En totalité au compte "autres réserves »

Qui s'élève ainsi à 838 804.43 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate que des dividendes ont été distribués les trois précédents exercices :

31.12.2021 : néant

31.12.2022 : néant

31.12.2023 : 150 000 euros soit 44.99 euros par actions
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 0 euro

03.09.2024 : 500 000 euros soit 149.97 euros par action ;
19.09.2024 : 100 000 euros soit 29.99 euros par action ;
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 0 euro

h

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2025

Certifié conforme

La Gérance

Certifié conforme


Désignation de l'entreprise SARL FONDIMMODurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 273 avenue des Caroupiers 06230 VILLEFRANCHE SUR MERDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 2 4 3 7 9 3 5 2 0 0 0 3 4Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2024

				Exercice N clos le. 31/12/2024					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	153 881	AQ	153 881		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	64 217	AU	42 442	21 775	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	115 279	CV	990	114 289	
		Créances rattachées à des participations		BB	1 989 249	BC		1 989 249	
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	210	BI		210	
TOTAL (II)				BJ	2 322 837	BK	197 314	2 125 523	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR	1 030 865	BS		1 030 865	
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 062 351	BY	88 468	973 883	
		Autres créances (3)		BZ	239 414	CA	130 465	108 948	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	4 083 854	CE	229 726	3 854 127	
		Disponibilités		CF	19 216	CG		19 216	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	5 130	CI		5 130	
TOTAL (III)		CJ	6 440 833	CK	448 660	5 992 172			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 763 670		1A	645 974	8 117 695		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FONDIMMO

Néant ☐ *

		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600 000.)	DA 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 5 001
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF 122
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 4 084 285
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 893 802
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 5 583 212
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 75 000
	TOTAL (III)	DR 75 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 1 085 935
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 414 101
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 153 794
	Dettes fiscales et sociales	DY 691 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 849
	Autres dettes	EA 105 582
Compte régul.	Produits constatés d'avance (+)	EB 7 756
	TOTAL (IV)	EC 2 459 483
	Ecart de conversion passif* (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 8 117 695
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
	{ Ecart de réévaluation libre	ID
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 979 483
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 599 902

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032